Nations Unies S/2011/294



Conseil de sécurité

Distr. générale 13 mai 2011 Français Original : anglais

Lettre datée du 11 mai 2011, adressée au Secrétaire général par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1970 (2011) adoptée par le Conseil de sécurité le 26 février 2011. Le Gouvernement de la République de Macédoine, à sa réunion du 19 avril 2011, a adopté une décision visant à faire appliquer les restrictions prévues dans la résolution susmentionnée.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

La Chargée d'affaire par intérim, Représentante permanente adjointe (Signé) Sanja **Zografska-Krsteska**

180511

